



Notfalltreffpunkte des Bevölkerungsschutzverbandes BSRM der Region Murten - Ihre Anlaufstelle im Ereignisfall

Seit der Übung «Blackout» des Gemeindeführungsorgans (GFO) 2016 gibt es in der Region Murten ein Standortkonzept mit Informations-Treffpunkten für die Bevölkerung. Das Konzept wurde nun umbenannt und in das Standortkonzept der *Notfalltreffpunkte* des Kantons Freiburg integriert.

Es gibt im Einzugsgebiet des Verbandes der Region Murten in den Orten Galmiz, Gempenach, Lurtigen, Salvenach, Muntelier, Münchenwiler, Courgevau, Gurmels, Cordast, Liebistorf, Cressier, Meyriez und Murten (mehrere Anlaufstellen) insgesamt 14 Notfalltreffpunkte. Nicht jede Gemeinde verfügt einen Notfalltreffpunkt. Es sind Einzugsgebiete.

Auf der Homepage des BSRM <https://www.bsrm.ch/> sind die Adressen der Anlaufstellen der Einzugsgebiete aufgeführt (Power Point Präsentation).

Schweizweit sind unter www.notfalltreffpunkt.ch alle Kantone, die die Notfalltreffpunkte eingeführt haben ersichtlich und weiterführende Informationen verfügbar.

Informationen und Unterstützung am Notfalltreffpunkt

Bisher ist vorgesehen, im Ereignisfall die Bevölkerung über Sirenen und Alertswiss zu alarmieren und anschliessend über ICARO-Meldungen (ICARO: Information Catastrophe Alarme Radio Organisation) zum richtigen Verhalten aufzufordern. Denkbar sind jedoch auch Ereignisse wie ein länger andauernder Stromausfall. Unter einer solchen Bedingung werden Mobiltelefone/Smartphones, Radio und Fernsehen nur noch eingeschränkt oder nicht mehr zur Verfügung stehen. Für solche Fälle muss der Bevölkerungsschutz alternative Informationsmöglichkeiten zur Verfügung stellen.

Die Notfalltreffpunkte sind aber auch polyvalent einsetzbare Erstanlaufstellen für die betroffene Bevölkerung bei Katastrophen, Notlagen und schweren Mangellagen. Sie können in einer Notsituation als Abgabestellen für Trinkwasser oder zur Deckung anderer Grundbedürfnisse genutzt werden oder Anlauf- und Betreuungsstelle bei Evakuationen sein. Es sind Standorte für den Informationsaustausch zwischen lokalen/regionalen Behörden, des GFO und der Bevölkerung, insbesondere bei einem Ausfall der herkömmlichen Kommunikationsmittel. Zu welchem Zeitpunkt diese in Betrieb sind, hängt von der lokalen Gefährdung ab.

Im Ereignisfall richtig verhalten

Wichtige Hinweise **bei Stromausfall**: Elektrische Geräte ausschalten. Taschenlampen/ Batterien, Kerzen bereithalten. Wenn Strom, nur benötigte Geräte einschalten. (Netzüberlastung).

Keine unnötigen Anrufe

Notrufnummern nur in Notfällen. (Netzüberlastung). Radio (SRG) für Informationen. Batteriebetriebenes Radio bereithalten.

Sich warmhalten

Warme Kleidung tragen, wegen Ausfall der Heizung. Bei Holzöfen Holz-, Briketts- oder Kohlevorrat anlegen.

Wasser/Lebensmittel Vorräte anlegen

Ausreichend Wasser und Lebensmittel. Zuerst Nahrungsmittel aus Kühlschrank und Tiefkühler konsumieren, bevor ungekühlt haltbare Vorräte anbrechen. Mit Campingkocher (Gaskartusche) kann Essen ohne Strom gewärmt werden. Vorkehrungen für pflegebedürftige Angehörige für die Pflege und Verpflegung treffen. Medikamentenvorrat für eine Woche anlegen. Bargeld auf Vorrat halten. Ohne Strom funktionieren Bancomaten nicht.



Points de rencontre d'urgence de l'Association de protection de la population de la région de Morat APPM - votre point de contact en cas d'événement

Depuis l'exercice "Blackout" de l'organe communal de conduite (OCC) en 2016, il existe dans la région de Morat un concept de site avec des points de rencontre d'information pour la population. Ce concept a maintenant été renommé et intégré dans le concept de site des points de rencontre d'urgence du canton de Fribourg.

Il existe au total 14 points de rencontre d'urgence dans la zone d'influence de l'association de la région de Morat dans les localités de Galmiz, Gempenach, Lurtigen, Salvenach, Muntelier, Münchenwiler, Courgevau, Gurmels, Cordast, Liebistorf, Cressier, Meyriez et Morat (plusieurs points d'accueil). ***Toutes les communes ne disposent pas d'un point de rencontre d'urgence. Il s'agit de zones de chalandise.***

Les adresses des points de contact des zones de chalandise sont indiquées sur le site Internet de l'APPM <https://www.bsrm.ch/> (présentation Power Point).

Dans toute la Suisse, le site www.notfalltreffpunkt.ch permet de voir tous les cantons qui ont introduit les points de rencontre d'urgence et donne des informations complémentaires.

Informations et soutien au point de rencontre d'urgence

Jusqu'à présent, il est prévu, en cas d'événement, d'alerter la population par le biais de sirènes et d'Alertswiss, puis de l'inviter à adopter le bon comportement par le biais de messages ICARO (ICARO : Information Catastrophe Alarme Radio Organisation). Toutefois, des événements tels qu'une coupure de courant de longue durée sont également envisageables. Dans une telle condition, les téléphones portables/smartphones, la radio et la télévision ne seront disponibles que de manière limitée, voire plus du tout. Pour de tels cas, la protection de la population doit mettre à disposition des moyens d'information alternatifs.

Mais les points de rencontre d'urgence sont aussi des points de premier contact polyvalents pour la population concernée en cas de catastrophe, de situation d'urgence ou de pénurie grave. En situation d'urgence, ils peuvent être utilisés comme points de distribution d'eau potable ou pour couvrir d'autres besoins de base, ou encore comme points d'accueil et d'assistance en cas d'évacuation. Ce sont des lieux d'échange d'informations entre les autorités locales/régionales, le GFO et la population, notamment en cas de panne des moyens de communication traditionnels. Le moment où ils sont opérationnels dépend du danger local.

Comportement correct en cas d'incident

Consignes importantes en cas de **coupure de courant** : éteindre les appareils électriques. Préparer des lampes de poche/piles, bougies. Si le courant est disponible, n'allumer que les appareils nécessaires (surcharge du réseau).

Ne pas passer d'appels inutiles

N'appeler les numéros d'urgence qu'en cas d'urgence (surcharge du réseau). Radio (SSR) pour les informations. Avoir à disposition une radio à piles.

Se tenir au chaud

Porter des vêtements chauds en raison de la panne du chauffage. Pour les poêles à bois, faire des réserves de bois, de briquelettes ou de charbon.

Eau/alimentation Faire des réserves

Prévoir suffisamment d'eau et de nourriture. Consommer d'abord les aliments du réfrigérateur et du congélateur avant d'entamer les réserves non réfrigérées. Le réchaud de camping (cartouche de gaz) permet de réchauffer les aliments sans électricité. Prendre des dispositions pour les soins et la nourriture des proches nécessitant des soins. Faire des réserves de médicaments pour une semaine. Faire des réserves d'argent liquide. Sans électricité, les distributeurs de billets ne fonctionnent pas.